

## Collecte des biodéchets pour les gros producteurs



### Brest Métropole

24 rue Coat-ar-Guéven  
BP 92242  
29222 Brest Cedex 2

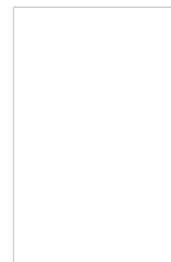
[Voir le site internet](#)

Auteur :

Mael Bellec

[mael.bellec@brest-metropole.fr](mailto:mael.bellec@brest-metropole.fr)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



## CONTEXTE

Brest métropole s'attache depuis de nombreuses années à encourager le tri et la valorisation des biodéchets sur son territoire. Après avoir accompagné les usagers dans la pratique du compostage (au jardin ou au pied des immeubles) et testé le compostage in situ pour les établissements qui ne produisent pas plus de 400 repas / jour, la direction déchets propreté expérimente une collecte dédiée aux gros producteurs de biodéchets.

Cette collecte vise uniquement les gros établissements qui génèrent de grosses quantités de biodéchets (plus de 400 repas servis / jour) qui sont collectés par le service de Brest métropole et donc soumis à la redevance spéciale.

## OBJECTIFS ET RESULTATS

### Objectifs généraux

Les objectifs de cette collecte de biodéchets sont multiples :

- réduire les quantités d'ordures ménagères collectées pour valoriser par un tri à la source les biodéchets ;
- proposer une solution de valorisation pour les établissements gros producteurs et les inciter à trier à la source les biodéchets ;
- répondre à une obligation réglementaire de tri à la source des biodéchets pour les établissements qui produisent plus de 10 tonnes /an.

### Résultats quantitatifs

L'expérimentation a débuté en octobre 2014 avec 13 établissements pilotes (restaurants universitaires, lycées, EPHAD, Cuisine centrale). Aujourd'hui, 16 établissements sont collectés.

En moyenne chaque année, 220 tonnes de biodéchets sont collectées et méthanisées.

### Résultats qualitatifs

La nature des biodéchets collectés est conditionnée par les exigences de l'unité de traitement. Brest métropole a lancé cette expérimentation suite à l'ouverture d'une unité de méthanisation qui s'est créée à proximité de notre territoire (20 km de Brest). Elle est le fruit d'un groupement d'agriculteurs du nord Finistère.

Seuls les biodéchets azotés sont valorisés via cette filière de traitement. Les déchets carbonés (essuie-tout...), ou encore les coquillages, sont écartés de ce type de collecte. De plus, il est indispensable de sensibiliser l'ensemble des agents qui trient les biodéchets sur le fait qu'il est totalement interdit de jeter des produits d'entretien ou même des produits alimentaires qui auraient été en contact avec ce type de produits car la méthanisation fait appel à du vivant (bactéries).

Globalement, la qualité des biodéchets triés par l'ensemble des établissements est bonne. Ceci dit pour se

prémunir de toute erreur de tri qui serait susceptible de nuire au process de traitement (exemple une cuillère dans les pompes), une phase de déconditionnement est mise en place en amont du processus d'hygiénisation et de méthanisation.

Cette phase de déconditionnement nous permet aussi d'extraire les biodéchets des sacs utilisés par les professionnels.

## MISE EN OEUVRE

### Description de l'action

La nature des biodéchets collectés est conditionnée par les exigences de l'unité de traitement. Brest métropole a lancé cette expérimentation suite à l'ouverture d'une unité de méthanisation qui s'est créée à proximité de notre territoire (20 km de Brest). Elle est le fruit d'un groupement d'agriculteurs du nord Finistère.

Seuls les biodéchets azotés sont valorisés via cette filière de traitement. Les déchets carbonés (essuie-tout...), ou encore les coquillages, sont écartés de ce type de collecte. De plus, il est indispensable de sensibiliser l'ensemble des agents qui trient les biodéchets sur le fait qu'il est totalement interdit de jeter des produits d'entretien ou même des produits alimentaires qui auraient été en contact avec ce type de produits car la méthanisation fait appel à du vivant (bactéries).

Pour se prémunir de toute erreur de tri qui serait susceptible de nuire au process de traitement (exemple une cuillère dans les pompes), une phase de déconditionnement est mise en place en amont du processus d'hygiénisation et de méthanisation. Cette phase de déconditionnement nous permet aussi d'extraire les biodéchets des sacs utilisés par les professionnels.

Une phase d'expérimentation a été menée pendant plusieurs mois et a permis d'ajuster l'organisation de cette collecte suite aux difficultés rencontrées (sac pas suffisamment solide, trop étirable, process de déconditionnement de la matière peu performant à l'origine). Un déconditionneur de l'unité de méthanisation a été modifié; Il est aujourd'hui beaucoup plus performant.

La collecte est aujourd'hui bien dimensionnée. Elle concerne uniquement les très gros producteurs du territoire. Il n'y a pas de projet d'extension.

### Planning

- Début 2014 : recherche du débouché et identifications des contraintes liées au process et à la qualité attendue.
- Avril à septembre 2014 : organisation chez les producteurs : information, diagnostic, équipement.
- Novembre 2014 : mise en place de la collecte dédiée et traitement du gisement par méthanisation.
- Novembre 2014 / 2016 : phase d'expérimentation et d'amélioration.
- **2016 : Optimisation de la collecte (accompagnement de certains établissements qui ne produisait pas de grande quantité de biodéchets vers le compostage, et mise en place de collecte biodéchets pour de nouveaux établissements gros producteurs du territoire).**
- **2017/2018 : Collecte stable auprès de 16 établissements.**

### Moyens humains

Au niveau du tri des déchets, tous les établissements se sont organisés en interne pour mettre en place le tri à la source des biodéchets générés.

Pour la partie collecte (service en régie) une benne avec 2 agents a été dégagée suite à une optimisation des tournées pour effectuer cette collecte dédiée 2 fois par semaine (2 demi-journées).

En amont, une stage de 3 mois a permis de réaliser l'ensemble des prises de contacts et les diagnostics en au sein des 13 établissements pilotes.

### Moyens financiers

Achat de sacs pour la première année : environ 7 500€ TTC

Pas d'investissement de bacs car nous avons utilisé les bacs initialement utilisés par les établissements pour les ordures ménagères.

Réduction de la facture de la redevance spéciale des professionnels au prorata du coût de traitement inférieur de

la méthanisation (moins de recettes de redevance spéciale, mais moins de coût de traitement).

Pas de surcoûts de collecte, les moyens ont été dégagés en optimisant la collecte OMR et sélectif.

## Moyens techniques

Benne ordures ménagères classique mais plutôt neuve.

Bacs 140L ordures ménagères classique avec un réducteur de 80L dedans pour éviter le port de charge lourde.

Sacs de déchets de couleur blanche et un peu transparent pour distinguer des ordures ménagères et effectuer un contrôle visuel avant la collecte.

## Partenaires mobilisés

### Partenaires actifs

Les 16 établissements.

### Prestataires

Notre opérateur de traitement des déchets la SPL Sotraval, la SAS du Menez Avel (le groupement d'agriculteurs de l'unité de méthanisation).

## VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

### Facteurs de réussites

La collecte des biodéchets des gros producteurs est facilitée par :

- l'existence préalable d'un outil de traitement sur le territoire, qui permet d'avoir d'avoir un débouché immédiat
- la bonne connaissance des établissements producteurs (connaissance du gisement et contact déjà établi)
- la présence de la redevance spéciale qui permet d'avoir un argument économique (collecte des biodéchets de l'ordre de 20% moins chère que la collecte des ordures ménagères).

### Difficultés rencontrées

Après avoir réglé les quelques difficultés de départs (sacs de collecte pas assez solide, déconditionneur à modifier) l'opération se déroule sans difficultés.

### Recommandations éventuelles

Impliquer l'ensemble des acteurs de l'établissement (directeur, responsable des cuisines, agents d'office.... ) pour que le projet fonctionne.

---

## Mots clés

METHANISATION | ENTREPRISE | COLLECTE SEPARÉE | BIODECHET

## Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site [optigede.ademe.fr](http://optigede.ademe.fr)

sous la responsabilité de son auteur

## Contact ADEME

Patrick EVEN

[patrick.even@ademe.fr](mailto:patrick.even@ademe.fr)

Direction régionale Grand Est